force électro-motrice donnée est beaucoup plus courte que ne l'indique la loi de Harris.

GEORGES GUÉROULT.

VARIÉTÉS

UNE ANECDOTE DU SIÉGE DE PARIS

L'INSTITUTEUR ET SON CHIEN

A... occupait depuis quelques années le poste humble et rude d'instituteur primaire d'une très petite ville dans un département de l'Est.

C'était un homme de trente-cinq ans environ, modeste et doux, instruit et laborieux, mais d'une santé délicate. Il lui a malheureusement toujours manqué ce levier sans lequel on ne réussit guère : « la chance. »

Sans protecteurs, sans audace, sans entregent, il s'était résigné à ce rôle effacé, et vivait oublié au fond d'une province, sans espoir et sans ambition, vaincu sans avoir lutté, découragé sans avoir bien réellement essayé, n'attendant rien des hommes et ne demandant rien que le calme.

C'était, pour tout résumer en un mot, un philosophe de l'école apathique.

Dès les premiers mois de la guerre, le département fut envahi par les Prussiens, et la petite ville fut occupée militairement et saccagée à moitié.

Le pauvre instituteur vit bien qu'il n'avait plus rien à faire; il n'était plus question de classes, et les Prussiens, fort occupés de contributions et de réquisitions, ne semblaient pas disposés à organiser dans ce département l'instruction obligatoire.

A... ferma son école déserte, et s'en vint à Paris, comme tant d'autres, attendant les événements, un peu plus triste et un plus accablé que jamais.

Les malheureux ont presque toujours une faiblesse. Ceux que le sort a longtemps maltraités, se réfugient dans une affection quelconque et s'y confinent. Le cœur a des besoins qu'on n'étouffe pas. Or, ce pauvre instituteur avait une passion : c'était un chien, un petit havanais tout blanc, tout bouclé, tout soyeux, un bijou.

Cet homme que personne n'aimait adorait ce chien qu'il avait élevé, et n'avait pas d'autre tendresse au monde. Il amena donc son chien avec lui, et s'installa dans une mansarde.

Vous comprenez aisément quelle horrible vie menait ce malheureux dans sa chambre misérable. La solde d'un instituteur de campagne! Vous savez ce que c'est? 50 ou 60 francs. Juste de quoi mourir lentement d'une effroyable misère. Rappelez-vous les prix qu'ont atteints les vivres pendant ce long siége que nous avons enduré! Songez aux froids terribles que nous avons eus, et figurez-vous l'affreuse détresse de ce malheureux, sans pain, sans feu, faible et manquant de tout.

Et notez que ce diable de petit chien était délicat comme une petite maîtresse et difficile à nourrir comme un enfant gâté.

A.... souffrait plus encore pour le chien que pour lui-même. Allez donc acheter des gâteaux, du lait et du poulet avec cinquante francs par mois!

Et le chien pleurait!... et maigrissait!...

L'instituteur tomba malade. Le chagrin et la misère le jetèrent dans son lit, et un jour, il n'eut plus la force de se lever.

L'hôtelier alla chercher un médecin; mais, un client si pauvre!... Le médecin ne se dérangea pas.

On en alla chercher un autre... qui ne vint pas non plus.

Le malheureux eut alors une idée. Il écrivit au plus célèbre des chirurgiens de Paris, tout bonnement : « Je suis dans la misère, et je me sens mourir. Venez par charité! »

Et le grand médecin fit ce que ses petits confrères n'avaient pas daigné faire; il accourut le jour même, lui dont chaque minute était si précieuse et payée si cher; il monta dans cette mansarde et s'approcha du grabat où gisait ce pauvre malade.

Après quelques paroles que je supprime et des remerciements que vous devinez bien, le médecin interrogea le malade. Il avait la fièvre, une tristesse profonde, une faiblesse extrême dans tous les membres... Et le médecin le regardait avec une attention singulière...

Réfugié sous une chaise, près de la porte, le petit chien grognait étrangement, en regardant cet homme qui parlait à son maître.

— Qu'avez-vous donc là? dit tout-à-coup le docteur. Là! oui, là! au coin de la bouche!.... Laissez-moi voir! Tiens! on dirait une déchirure, une morsure?...

— Je ne sais, répondit le malade.

— Mais, encore?

— Ah! oui! c'est mon petit chien qui m'aura peut-être mordu en jouant.

Le médecin fronça le sourcil.

Il versa de l'eau dans un verre, et le tendit à l'instituteur.

— Lavez-vous donc la bouche, un peu!

O terreur! le malade poussa un cri étouffé et se rejeta en arrière, violemment, les yeux hagards, épouvanté, en regardant le verre d'eau.

Le docteur pâlit : brusquement il empoigna le petit chien par le cou, et le jeta dans une pièce voisine dont il ferma la porte.

Le pauvre petit animal était enragé, et il avait mordu son maître. Le malheureux jeune homme était hydrophobe, mordu par ce chien pour lequel il s'était si souvent lui-même privé de manger! — Cette bête qu'il adorait lui avait inoculé la plus effroyable maladie qu'on connaisse.... la rage!

Le docteur fit enlever immédiatement le malade, et le transporta dans un hôpital où on mit en œuvre tous les moyens dont la science dispose. Inutilement! — La morsure était trop ancienne déjà, et le pauvre instituteur mourut dans des crises épouvantables pendant lesquelles il aboyait!...

GEORGES MAILLARD

REVUE DES MODES

Quelle singulière chose que la mode! C'est le caprice en personne et l'inconstance innée, comme tout le monde le sait. Et pourtant, lorsqu'elle se prend d'engouement pour une étoffe, une couleur, une disposition quelconque, elle n'en sort plus, il faut absolument que l'objet de sa prédilection se retrouve partout. Nous n'en voulons pour preuve que la forme pointue que l'on vient d'adopter, soit dans la coupe, soit dans la garniture du costume.

Le corsage à longue pointe devant et derrière est depuis quelque temps déjà fort goûté; voici qu'à leur tour les plastrons, derniers modèles, sont terminés en pointe. Il en est de même des cols à revers qui ornent aujourd'hui non-seulement nos corsages et nos jaquettes, mais aussi les costumes d'enfant; ces cols sont ouverts et fermés en pointe, et celle-ci se prolonge jusqu'au delà de la taille; on fait encore des tabliers et des revers pointus; et si l'on veut considérer la plupart des confections nouvelles, on verra que cette tournure aiguë s'y manifeste également d'une façon marquée : longues pointes de velours ou de passementerie dans le dos d'une visite ou d'un paletot; double manches faites de deux étoffes, l'une et l'autre terminées en pointe. Nous pourrions citer quantité d'autres façons différentes d'interpréter le même genre, mais notre mémoire n'y suffirait pas, et ce serait, d'ailleurs, une nomenclature fastidieuse. Toutefois, nous ne voulons point omettre une observation caractéristique : c'est que les chaussures mêmes sont à bouts peintus et plus prononcés que jamais.

Nous resterons encore dans cet ordre d'idées en donnant à nos lectrices la description de deux magnifiques toilettes dignes d'une cour, mais dont les dispositions peuvent facilement être interprétées avec des tissus plus simples.

La première toilette, en velours noir, est de forme princesse, à longue traîne unie. Le devant se compose d'un large plastron qui en occupe toute la hauteur; cette partie de la robe est en soie brochée, genre Pampadour : l'étoffe est un composé de fines rayures noires ombrées, alternant sur un fond vieil or, avec de larges raies tout enguirlandées de boutons de rose. Le bas du tablier est orné de quatre rangs de ruches droites en satin vieil or et vert paon de trois tons. Deux parties de velours noir complètent le devant de la robe; elles embrassent les épaules et sont largement échancrées sur le plastron du corsage et du tablier. Ces deux côtés, coupés en pointe vers la taille, s'y réunissent et y demeurent fixés par un seul bouton. Le velours se prolonge ensuite en de longues pointes qui encadrent le tablier dans toute sa longueur prise en biais; les pointes se terminent juste aux coutures de côté. — Pour bien comprendre cette nouvelle disposition, il suffit de se figurer le rapprochement de deux V qu'on placerait pied contre pied (en X). — Ajoutons, pour compléter la description de cette belle toilette, que tous les bords du velours, y compris le bas de la traîne, sont ornés de plumes de paon. La manche rappelle le caractère pointu de la robe; sa couture extérieure est recouverte V de tissu broché Pampadour, et ses bords sont garnis de plumes de paon; des ruches de satin semblable à celles du tablier terminent le tout.

La seconde toilette est en velours grenat et satin rose pâle. Le jupon forme manteau de cour à longue traîne, avec tablier de satin rose, bouillonné et coulissé par groupes de fronces. Deux grandes pointes de velours grenat viennent se rencontrer au bas du tablier; elles partent des hanches, où elles se relient au manteau de cour. Le tablier reste à découvert au milieu et sur les côtés. Le corsage, en velours, est décolleté carrément et orné devant d'un plastron de satin rose coulissé et bouillonné comme le tablier, puis disposé en longue pointe jusqu'au bas du corsage. Le bord supérieur du plastron forme une sorte de grosse ruche. La manche à sabot se termine par un coulissé de satin rose.

Jamais en aucun temps la MODISTE n'a eu plus à faire qu'aujourd'hui, tant la mode laisse de prise à l'initiative personnelle.

Les formes se multiplient à l'infini, et la plupart d'entre elles ont besoin d'être dirigées, c'est-à-dire de recevoir le mouvement, la vie, ce je ne sais quoi d'indéfinissable enfin, qui amène la forme proprement dite à l'état de chapeau. D'un autre côté, la garniture est on ne peut plus complexe, et ses éléments sont d'une si grande variété qu'on reste tout interdit quand il faut choisir. En résumé, la modiste doit se préoccuper surtout de coiffer « à l'air de la figure », en se servant de tout ce qui peut mener son œuvre à bonne fin.

Le succès du nœud alsacien semble avoir pris fin, ou peu s'en faut; dans tous les cas, il ne fait plus nouveauté, même s'il est composé de plume de paon. On lui préfère un chou, une cocarde, un coquillé, un « chiffonné » quelconque; pour cela on prend volontiers la mousseline blanche de l'Inde, que l'on entremêle de dentelle blanche. Une gracieuse disposition, en ce genre, consiste à préparer un carré, de cette étoffe en la rehaussant de dentelle; on drape ensuite le carré tout ouvert, sur le sommet de la calotte, la pointe par devant. La mousseline doit être mollement plissée; le centre, légèrement coquillé, se trouve fixé par un piquet de roses entremêlé de velours noir.

La corde d'or demeure comme un fort appoint aux fournitures de modes, et il en est des types qui atteignent la grosseur du petit doigt. D'autres cordes ont pris naissance, cette saison; elles sont faites à la fois de soie noire, de soie blanche ou de couleur, et de soie d'or. On en met un rang sur le bord de la passe, et parfois un second sur le bandeau. Elles font encore un très-joli effet, placées sur un velours autour de la calotte, et souvent il y en a plusieurs rangs superposés. Nous recommandons cette garniture pour le chapeau *Charles Ier*, dont la calotte, assez haute, a besoin d'être garnie; un bouquet de plumes sur le côté et voilà un chapeau complet. On sait que ce modèle est à passe étroite et ronde; il se porte sans brides.

Si les plumes ont été un peu abandonnées au cours des dernières années, on se rattrape bien aujourd'hui, car c'est avec profusion qu'on les porte. Les grandes formes, telles que le *Devonshire* et le *cabriolet*, exigent de vrais panaches. — Nous ferons observer que pour ces derniers on n'emploie guère que la tête des plumes, ce qui revient assez cher et empêchera que cet ornement se vulgarise trop.

Le bonnet de police, avec son fond plié en deux, est plein de crânerie; nous l'aimons assez pour les très-jeunes filles et les enfants. Un modèle en feutre gris, bordé de duvet d'oiseau, avec aigrette rouge sur le côté, nous a paru très-joli.

Quant au classique chapeau de velours noir, nous citerons un arrangement tout à fait particulier. La forme est celle d'une capote dont la passe et la calotte sont de niveau; elle est recouverte d'une grande pointe de velours, taillée comme un châle et dont les bouts sont assez longs pour former les mentonnières. Le velours est drapé à plis assez rapprochés et qui se réunissent au bas de la calotte derrière, la pointe dépassant; tous les bords sont rehaussés de franges chenillées. C'est une vraie fanchon.

La nouveauté parisienne, chez les LINGÈRES, se manifeste surtout par les bonnets et les parures de soirée; ce qu'on est convenu d'appeler la lingerie plate n'offre rien qui ne soit déjà connu. Nous signalerons donc à nos lectrices, parmi les dernières créations, une jolie coiffure.

L'importance de ce modèle vient du fond, qui est composé d'une broderie à jour fait sur cachemire fin et posée sur transparent de satin caroubier. La passe, disposée de même, forme couronne et se ferme derrière par un nœud qui retient l'extrême pointe de cette sorte de fanchon. Une frange à double rang de petits sequins d'or borde la coiffure, et un beau nœud de satin caroubier en garnit le devant; mais ce nœud n'est pas obligatoire, et l'on peut très-bien le supprimer.

Ce genre « fanchon » est une de ces tournures caractéristiques qui se font particulièrement observer dans nos modes actuelles, et les lingères aussi bien que les modistes, la mettent largement à profit. Nous la retrouvons en mousseline crêpe lisse blanc, les bords rehaussés de dentelle; la passe, qui forme couronne, est couverte d'un ruban ou d'un velours de couleur, et la fanchon se drape sur le tout. Les trois pointes réunies derrière sont resserrées et fixées par un nœud de ruban assorti. Comme on le voit, la façon est des plus simples, et cependant elle sied fort aux jolies personnes.

Nous terminerons cette revue par la description de deux costumes d'enfant.

Le premier est en drap mousse léger, de ton abricot pale, et convient pour une petite fille de cinq ans. Il se compose d'une robe princesse toute plissée, dont chaque pli est orné d'un dépassant de peluche groseille; les plis s'ouvrent vers le bas et forment l'éventail. Un paletot de même étoffe accompagne la robe; il est demi-ajusté, puis ouvert en châle par un col rabattu et allongé en pointe; ce col est en peluche groseille et dépasse la taille. Un parement assorti entoure la manche; il forme une pointe vers le coude.

La seconde toilette est faite pour un bébé de trois ans. C'est une simple redingote en velours de chasse gris perle, le bas entouré d'une bande de loutre; même garniture sur le bord de l'ouverture et aux manches. Deux camails tout en loutre et superposés complètent le vêtement, qui se met par dessus la robe. Ajoutons que la garniture de loutre est tout simplement un tissu *taupé*, imitant parfaitement la fourrure et coûtant beaucoup moins cher.

Enigme

Malgré mille censeurs de ma légèreté,
Vois les humains encenser mes caprices :
Vois la laideur et la beauté
M'offrir servilement leurs vœux, leurs sacrifices :
Cependant je suis sœur de la frivolité.
Que je sois belle ou laide, ou gentille ou bizarre,
Soit que je l'embellisse ou que je le dépare,
Le sexe inconstant comme moi.
En dépit du bon sens veut suivre en tout ma loi.
Jeune beauté, reviens de l'erreur qui t'égare;
Mon tout ne doit servir qu'à parer des attraits :
Quand il est ridicule, il doit cesser de plaire,
Et tu dois le changer : ainsi le veut Cythère;
Avec discernement use de mes bienfaits,
Corrige mes défauts connais tes intérêts;
Je sers mal tes desseins en voilant trop tes charmes.
Pour aller aux combats, émousse-t-on ses armes?

Le mot de la charade d'avant-hier est: *malheureux*.

Beaucoup de personnes se plaignent d'éprouver chaque matin, au réveil, une grande gêne dans les bronches, comme de l'étouffement produit, dans l'arrière-gorge, par des mucosités plus ou moins épaisses. On fait pour cracher de violents efforts qui amènent souvet de la toux et quelquefois des nausées; et ce n'est qu'à grand peine, au bout d'une heure oudeux de malaise, qu'on parvient à se débarrasser de tout ce qui entravait la respiration. C'est rendre un véritable service à toutes les personnes atteintes de cette affection si pénible que de leur en indiquer le remède; il s'agit simplement du goudron, si efficace dans toutes les affections des bronches. Il suffit d'avaler à chaque repas deux ou trois *capsules de goudron Guyot* pour obtenir rapidement un bien-être que trop souvent on avait cherché en vain dans un grand nombre de médicaments plus ou moins compliqués et dispendieux. Huit ou neuf fois sur dix, ce malaise de chaque matin disparaîtra complétement par l'usage un peu prolongé des capsules de goudron.

Il convient de rappeler que chaque flacon de 2 fr. 50 c., contenant 60 capsules, ce mode de traitement revient à un prix insignifiant : 10 à 15 centimes par jour.

Ce produit, en raison de sa vente considérable, a suscité de nombreuses imitations, M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sa signature imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies.

17249—1766

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 3 novembre

Le *Soir* annonce que le nombre des billets de loterie est porté à douze millions.

L'installation des lots au palais de l'Industrie sera complètement terminée le 1er décembre et le commencement probable de la loterie aura lieu le 15 du même mois.

Le *Soir* ajoute que les délégués de la presse à la commission relative au mode de tirage de la loterie sont MM. Pessard, Lebey et Bapst.

Marseille, 3 novembre.

Un arrêté municipal visant la loi de germanial de l'arrêt du 30 avril 1878 a interdit hier, dans le cimetière de Saint-Pierre, la procession traditionnelle et notamment la cérémonie de l'absoute.

Le curé de la paroisse de Saint-Pierre a tenu compte de l'interdiction, après une protestation formelle contre l'arrêté municipal.

Madrid, 3 novembre

Depuis hier soir le procès d'Oliva Moncasi, auteur de l'attentat contre le roi, est entre les mains du procureur, qui doit soutenir l'accusation dans le délai de 24 heures.

Sur la demande des défenseurs d'Oliva, le tribunal a ordonné une enquête télégraphique, au sujet de la prétendue détention que l'accusé aurait subie pendant trois mois dans un établissement d'aliénés à Barcelone.

Le rapport des médecins qui ont examiné l'accusé pendant trois jours, dit que l'on n'a constaté aucun symptôme de monomanie.

Nouvelles du soir

La Chambre des députés aura à statuer aujourd'hui sur l'élection de M. Alfred Leroux, député de la Vendée. Il est à présumer que la discussion ne prendra pas toute la séance et que la chambre pourra commencer l'examen de l'élection de M. Paul de Cassagnac, député de Condom.

La rentrée des cours et tribunaux du ressort de la cour d'appel de Paris doit avoir lieu aujourd'hui.

L'*Evènement* annonce que M. le ministre des travaux publics est en pourparlers avec les représentants des diverses grandes compagnies pour leur rétrocéder complètement toutes les lignes dont l'Etat s'était fait attribuer soit la construction soit l'exploitation.

Il vient d'arriver à Paris, pour visiter l'Exposition in extremis, le vice-roi du Canada, le comte de Dufferin.

Petite bourse du 3 novembre.

Amortissable 78.15. — 5 0/0 111.97, 112 fr. 02. — Italien 73.40. — Turc 11.12 07 1/2. — Lots turcs 42 fr. 50, 25. — Egypte 286.37, 286.25. — Florin 60 9/16. — Russe 82 3/8. — Hongrois 71 1/16, 70 15/16. — Extérieur 14 7/16 1/2. — Banque ottomane 462.50, 461.25.

Marché calme, ferme.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Nantes, 3 novembre.

M. Laisant père, a été élu conseiller général, dans le premier canton de Nantes.

Marseille, 3 novembre.

Après sept heures de retard, pour cause du mauvais temps, *le Djemnals*, en sortant du port de la Joliette avec 147 passagers pour la Chine, a été poussé avec violence sur la côte dite, des Pierres-plates.

Les passagers ont été débarqués et le paquebot conduit au bassin de Radeub.

Toulon, 3 novembre.

L'amiral de Dompierre d'Hernoy a remis ce matin son commandement en chef de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée.

Les honneurs réglementaires lui ont été rendus au moment de son départ du vaisseau-amiral le *Richelieu*.

Toulon, 3 novembre.

L'amiral Cloué a fait aujourd'hui son entrée dans le port et a arboré le pavillon de commandement sur le *Richelieu*.

Nouvelle-Orléans, 3 novembre.

Le comité sanitaire de la Nouvelle-Orléans déclare que l'épidémie de fièvre jaune est terminée.

St-Pétersbourg, 3 novembre.

On lit dans le *Golos* :

» Tous les Russes désirent la paix, mais cependant il faut reconnaître que la situation est alarmante.

» Ainsi, le trésor militaire qui avait été réinstallé à Odessa a été de nouveau envoyé à Andrinople.

» Que signifie ce fait?

» Dans un endroit, on démobilise dans un autre on reprend des positions récemment évacuées.

» Si ces nouvelles sont fausses, pourquoi ne pas les démentir officiellement?

» On avance sur Constantinople. Dans la situation actuelle, on peut y voir un défi de notre part.

» D'un autre côté, on annonce les changements militaires suivants :

« Le général Kotzebue, par suite de sa mauvaise santé donnerait sa démission; le grand duc Michel le remplacerait à Varsovie; le général Milutine, ministre de la guerre, deviendrait gouverneur du Caucase; on parle du général Kaufman et du général Nepokoitchitsky comme candidats au ministère de la guerre. »

Le commissaire russe en Bulgarie a ordonné l'introduction de la langue Bulgare comme langue officielle.

Constantinople, 2 novembre, s.

La commission européenne a nommé aujourd'hui, à l'unanimité, au poste de directeur des finances de la Roumélie orientale, M. Schmidt, inspecteur à la banque ottomane.

Le Comité des finances a présenté un projet invitant le président de la commission à notifier cette nomination aux autorités russes, en les priant de remettre immédiatement au directeur général, la caisse et les archives financières de la province. Le comité a demandé l'urgence. Les commissaires russes ont repoussé l'urgence.

Le projet sera discuté seulement lundi.

La commission a ensuite décidé de commencer, dans la prochaine séance, la discussion du règlement organique de la nouvelle province.

Rome, 3 novembre.

Le général Milon reste secrétaire général du ministère de la guerre.

Le contre-amiral Bucchia est nommé secrétaire général de la Marine.

On assure que les prochaines nominations de sénateurs seraient limitées à 25 et qu'aucun des députés actuels n'y serait compris.

Livourne, 3 novembre.

Les étudiants de l'Institut technique de navigation ont publié une protestation contre la prétendue formation d'un cercle Nobiling attribuée aux étudiants livournais.

Lisbonne, 3 novembre.

La nouvelle donnée par le *Globe* au sujet de la cession à l'Angleterre de la Goa, est complètement inexacte.

On cherche à établir un accord entre l'Angleterre et le Portugal pour la construction d'un chemin de fer garanti par les deux gouvernements, entre le territoire portugais, la baie de la Goa et le Transvaal.

Le général Grant est parti pour Cadix.

Simla, 3 novembre.

Le général Browne commandera probablement la division qui est en concentration à Peshawur le général Sir Neville Chamberlain, le remplacerait dans le conseil du vice-roi des Indes.

DERNIÈRE HEURE

Londres, 4 novembre.

Des avis transmis de Symla portent que si la réponse de l'Emir n'est pas arrivée à Peshawur, pour le 20 du mois courant l'Angleterre envahira immédiatement l'Afghanistan.

CHAMBRE DES DEPUTES

Séance du 4 novembre 1878.

Présidence de M. J. GRÉVY.

Service télégraphique particulier du *Journal de Roubaix*

La séance s'ouvre à 2 h. 40 m.

M. WADDINGTON dépose le *Livre jaune* et le traité de Berlin.

M. BARDOUX dépose un projet d'organisation de l'enseignement primaire et de l'enseignement supérieur.

M. DE FREYCINET dépose divers projets.

Il y a une très-grande affluence.

La Chambre adopte la motion de M. Nadaud demandant la nomination d'une commission de 22 membres pour examiner les projets de M. de Freycinet.

M. CLÉMENCEAU combat la validation de M. Leroux.

PARIS, 4 novemb. — Dépêche de 2 heures.

Colza courant	86 75	4 premiers	60 50
Décembre	86 75	Suc. 88° d. 10/12	51 40
4 premiers	86 25	» 7/9 disp.	53 40
4 de mai	85 50	» bl. n°3 cour.	59 40
Lin courant	73 10	4 premiers	61 »
Décembre	72 50	Farines 8 m., c.	62 25
4 premiers	» »	Décembre.	62 25
Spiritueux cour.	60 75	4 premiers	62 »
Décembre	60 50	Marque Darblay	65 »

BOURSE DE LILLE

Valeurs.	Cr^a pr.		Cr^a du 4 nov.
Courcelles-L^s	825 »		» » » »
Crespin-lex A	110 »		» » » »
Marly ..	340 »		» » » »
Annœulin-D.	20 »		» » » »
St-Aldegonde	» »		» » » »

MARCHE DE CAMBRAI du 2 novembre.

Blé blanc	20 00 à 22 00		GRAINES		
Blé roux	18 .. 20 ..		Cétillette	26 ..	28 ..
Seigle	12 .. 14 ..		Colza	15 ..	25 00
Avoine	6 .. 9 10		Cameline	17 ..	20 50
Far. fre qté.	38		Lin	21 ..	23 ..
» 2e qté	36		HUILES		
TOURTEAUX			Cétillette tre qté	108 ..	
Cétillette	16 50		» 2e qté	.. ..	
Colza	16 50	18 50	Colza épurée	84 50	
Cameline	18		» brute	80 50	
Lin du pays.	28 .. 23 ..		Cameline	78 ..	
Lin étrang.	.. ..		Lin du pays	72 ..	

COURS des SUCRES et du 3/6 du 4 nov.

SUCRES	Cours officiels	Cours précédent	Offert	Demandé
Sucre indigène 88 degré	50 25	.. ..	.. ..	.. ..
» » 7 à 9	57 50	.. ..	.. ..	.. ..
» en pain, 6 k. n° 1	148 ..	.. ..	.. ..	.. ..
Sucre n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» indigène n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
3/6 betterave, disponib.	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» fin 1re qualité dispon.	59 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » courant.	55 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» Mélasse disponible	58 ..	.. ..	.. ..	.. ..
» A livrer 4 premiers	59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 janvier	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 d'été	59 50	.. ..	.. ..	.. ..
» » 4 derniers	50 .	.. ..	.. ..	.. ..
» » 3 prochain	48 .	.. ..	.. ..	.. ..

	Huiles 4 n v. l'hectolitre	Graine l'hectolitre	Tourx l'hectolitre
Colza	77 75	25 .. 27 ..	19 .. 20 ..
Colza épurée	83 75	.. ..	.. ..
Œillette b. g.	.. ..	29 .. 31 ..	19 .. .. ..
Lin g. pays	69	23 .. 25 ..	25 .. 26 50
Lin g. étran.	67 50	22 .. 24 ..	23 .. 25 ..
Caméline	.. ..	16 .. 21 ..	19 .. .. ..
Chanvre	.. ..	17	17 .. 17 50

MARCHE DE CASSEL du 31 octobre.

275 hect. de blé vendus, de	20 ..	à 21 ..	
20 — de fèves, de	18 50	18 50	
30 — d'avoine, de	9 ..	10 ..	
30 — de graine de lin, de	22 ..	22 7	
.. — de colza, de	.. ..	.. ..	
.. — de cameline, de	.. ..	.. ..	
4000 kil. beurre en bloc, le kilog.	3 45	3 75	
400 Beurre en pièces, demi-kil. de	3 50	1 80	
Œufs (les 26), de	2 60	3 50	
Lin (la botte de 4 k. 500 gr.) de	1 90	2 10	
Prix moyen du blé	21 56		

MERCURIALE DE L'ARRONDISSEMENT D'HAZEBROUCK.

Prix moyen de l'hect. de blé.		Pain de ménage le kilogr
Hazebrouck	21 '8	34 '1.
Bailleul	21 80	24
Cassel	21 35	28 .1.
Estaires	22 50	32 1/2
Merville	21 00	30 .1.
Steenvoorde	21 75	28 .1.

Marché de DOUAI du 2 nov. — *Prix des grains.*—Blé, 17 50 à 23 50; Orge, » » » » » Avoine, » 7 » » 09 »; Méteil, » » » » » »; Seigle, 13 75 » » *Prix des graines.* — Colza, 23 » » 24 » »; Œillettes, 27 » » 28 » »; Cameline, 20 » » 2 50.

Emission de 6,500 Obligations

Rapportant 6 1/2 pour cent

Les personnes recherchant un emploi rémunérateur et solide pour leurs capitaux doivent porter leur attention sur la souscription à 6,500 Obligations qui sera ouverte, les 8 et 9 novembre, dans les bureaux de la société de Dépôts et Comptes Courants, et dont nous publions plus loin les conditions.

Il s'agit, en effet, d'une entreprise vraiment nationale, se recommandant d'elle-même, tant par le haut patronage d'une grande société de crédit et l'autorité incontestable de ses administrateurs, que par son objet éminemment utile et pratique. Ajoutons qu'elle doit contribuer puissamment à résoudre la question de l'amélioration et de l'utilisation de nos voies navigables qui préoccupe si vivement le Gouvernement et les Chambres. 17248

Santé et énergie à tous sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

32 ANS DE SUCCES.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnements dans les oreilles, acidités, pituites, maux de tête, migraine, surdité, nausées et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine chaud et froid toux, oppression, asthme, brochite, phthisie (consomption), dartres, éruptions, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement dystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exiger la marque de fabrique «Revalescière Du Barry.

Parmi les cures, celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart, de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc. Voici quelques-unes des cures.

N° 9,180 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.

Cure N° 65,311.

Monsieur, — Dieu soit béni! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible, était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminen e vertu de votre Revalenta m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 45,270.

PHTHISIE. — Roberts d'une consomption pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en medecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25, le 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. En boîtes de 12 tasses 2 fr. 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Morelle-Bourgeois; Destombes, épicier sur la place; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue S-Georges; à Tourcoing chez MM. BRUNEAU, pharmacien, rue de Lille; DESPINOY, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Cie., LIMITED, 26, Place Vendôme et 8, rue Castiglione, Paris

COMPTOIR DES FONDS PUBLICS

A. MAIRE et H. BLUM

176 Rue du Collége, à Roubaix

ACHATS et VENTES de toutes valeurs au Comptant *et à* Terme; *Rentes françaises et étrangères; Actions et Obligations de Chemin de fer, de Sociétés de Crédit, etc.*, en un mot, de toutes les *Valeurs se négociant à la Bourse et en Banque.*

Courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des *Agents de Change de Paris*, sans Commission.

Afin d'offrir toutes facilités et garanties, les Achats et Ventes se font de la main à la main, *Espèces contre Titres.*

Arbitrages, Libérations de Titres, Remboursement des Valeurs sorties aux Tirages.

Souscriptions sans frais à *tous les emprunts*, encaissement gratuit de tous les Coupons. 1557